

HES-SO - filière viticulture et œnologie

Valable dès le 01.04.2014

*Etudiants suisses
et étrangers*

Taxes et frais

<p>Taxe d'examens d'entrée <i>CHF 100.- pour l'examen de viticulture et CHF 100.- pour l'examen d'œnologie</i></p>	<p>CHF 200.00</p>
<p>Taxe d'inscription <i>Seul le paiement de cette taxe confirme l'inscription à Changins. En cas de non-paiement le dossier de candidature sera renvoyé.</i></p>	<p>CHF 150.00</p>
<p>Taxe d'études <i>Cette taxe est facturée aussi longtemps que l'étudiant est immatriculé, qu'il utilise les ressources de l'école et tant qu'il n'a pas rendu son travail de Bachelor.</i></p>	<p>CHF 500.00 par semestre</p>
<p>Contribution aux frais de matériel scolaire et moyens d'enseignement <i>Forfait pour cours photocopiés édités par Changins, produits de laboratoires et de travaux pratiques.</i></p>	<p>CHF 150.00 par semestre</p>
<p>Assurance accidents obligatoire complémentaire <i>Parcours domicile-école, école-école, cours, visites et enseignements à l'extérieur.</i></p>	<p>CHF 55.00 par année</p>
<p>Taxe de maintien de l'immatriculation <i>Cette taxe est perçue pour l'étudiant en congé ou qui a déjà rendu son travail de Bachelor mais doit encore le défendre et qui n'utilise plus les ressources de l'école.</i></p>	<p>CHF 150.00 par semestre</p>

Remarque : Les excursions sont obligatoires et sont à la charge des étudiants.

Ces tarifs sont susceptibles d'être modifiés en cours d'année,
selon décision de la Direction de Changins ou de la HES-SO.